Suppression de l'enseignement de Technologie en 6ème dès la rentrée 2023

Chers parents d'élèves,

Jeudi 12 janvier 2023 le ministre de l'Éducation Nationale a fait des annonces à la presse, relayées par plusieurs médias pour ajouter à l'emploi du temps des élèves une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement en mathématiques ou en français tout en restant à moyens constants. Pour des raisons budgétaires et pour ne pas ajouter d'heures d'enseignement aux élèves (26h/semaine), **le ministre a décidé de supprimer l'enseignement de la Technologie en classe de 6ème dès la rentrée 2023**.

Ces annonces unilatérales, sans aucune concertation et extrêmement brutales puisqu'elles seront mise en œuvre lors de la prochaine rentrée, nous ont grandement atterrés.

Nous sommes contre cette suppression qui traduit une méconnaissance totale des enjeux du 21ème siècle. Pour réussir la transition énergétique qui s'impose dans la lutte contre le réchauffement climatique et poursuivre sa réindustrialisation, la France a plus que jamais besoin d'une jeunesse ouverte aux Sciences ET à la Technologie, consciente de la nécessité de produire autrement, ce sur quoi nous travaillons avec nos élèves dès l'entrée au collège.

En 6ème, les élèves suivent un enseignement général nommé Sciences et Technologie inscrit dans les textes officiels. Il apparaît donc étonnant de vouloir s'acharner sur une matière en particulier.

Faut-il pénaliser les élèves de ce cycle ? La technologie est la discipline du collège qui valorise les initiatives collectives des élèves, qui donne bien souvent un peu de répit aux élèves en difficulté et permet de développer des compétences numériques et de programmation. Cela leur donne l'occasion de mettre en valeur des qualités souvent peu exploitées. Retirer la technologie aura une portée très négative pour notre jeunesse.

La technologie contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

Nous souhaitons le maintien d'un enseignement technologique de l'École primaire à la Terminale, sans interruption et offrir aux élèves un enseignement cohérent, qui favorisera l'émergence de citoyens créatifs et innovants avec un réel bagage scientifique ET technique, aptes à construire le monde de demain.

Pour vous informer, voici quelques articles parus depuis le 12 janvier 2023 :

France info

Académie de Technologie

La tribune

Vous pouvez nous soutenir en signant la pétition « Non à la suppression de l'enseignement technologique en 6ème » et en partageant cette information.

Comptant sur votre soutien pour préserver l'enseignement de la Technologie en sixième.

Cordialement,

Mme Hélène CHABBERT
M. Romain MERLIAC
Professeurs de Technologie
Collège Jacques MAURE - Castelginest